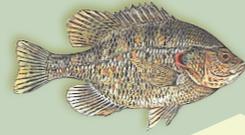


Le crapet de roche de Loire



Le Crapet de roche est un petit centrarchidé dépassant rarement les 25 cm.

Attention ! il peut être confondu avec une perche soleil ou encore avec un petit black-bass. On le localise sur les fonds rocheux non colmatés et aussi dans les bois morts immergés des cours d'eau.

Son alimentation est composée essentiellement d'invertébrés et d'autres petits poissons.

C'est une espèce originaire du continent nord américain, il a été introduit au cours du 20^e siècle. Actuellement, nous pouvons constater que cette espèce est bien représentée en Loire, de Decize jusqu'à la Charité-sur-Loire.

Si vous voulez capturer des crapets de Roche, prospectez les zones caillouteuses, digues et arbres morts. Il faut pêcher lentement et à proximité du fond.

Le matériel préconisé est une canne ultra light en 0.5/5g avec un petit moulinet en 1500 garni de tresse ou de nylon fin. Il existe une grande quantité de leurres, optez donc pour des micros leurres souples de (1.5 à 5 cm) montés sur des têtes plombées de 0.5 à 2.5g selon la vitesse de courant.

L'aspe en Loire

Les jeunes se nourrissent d'invertébrés. Les adultes sont piscivores et apprécient ablettes, gardons et vandoises. Il chasse les bancs de poissons près de la surface. C'est un poisson de plus en plus prisé par les pêcheurs de carnassiers aux leurres. Ses attaques en surface et sa combativité sont spectaculaires. On le surnomme aussi le tarpon d'eau douce. Certains spécimens pouvant atteindre 90cm et pesés plus de 5 kg

L'aspe est originaire du bassin du Danube. Il colonise lentement le territoire grâce aux canaux et à des empoissonnements sauvages ou non maîtrisés. Il fait partie de la famille des cyprinidés, dont il est l'unique espèce carnassière.



Il est tout à fait possible de le pêcher en arpentant les bords de Loire mais également en effectuant des descentes en float-tube tout en prospectant des zones peu pêchées qui sont limitées par un accès du bord. Une canne spinning en 7-28g accompagnée d'un moulinet de taille 2500 avec un ratio



Les silures de Loire

Bien que ce poisson ait de nombreux détracteurs, sa pêche est un grand moment d'intensité. Il serait dommage de se priver de telles sensations. Le potentiel en Loire et sur l'Allier est important. Les prises de poissons dépassant les 2 m sont devenues fréquentes. La puissance et la nervosité des silures de Loire sont sans commune mesure.

La technique à privilégier en Loire est la pêche à la bouée... Vous pourrez ainsi placer vos vifs sur n'importe quels types de postes et veines de courants. Aux leurres, la pêche pourra être favorable aux extrémités du jour à la période estivale et plus régulière à partir de septembre. Cherchez en priorité les veines de courant et les zones peu profondes où ils viennent chasser. En Loire, la profondeur est faible, de ce fait les silures se trouvent essentiellement à proximité des obstacles immergés et des radiers de Pont.



Mise à l'eau Imphy
46°55'44"N-3°15'24"E

Mise à l'eau Nevers
46°58'43"N-3°10'35"E

Mise à l'eau La Marche
47°8'26.539"N- 3°1'51.145"E

Mise à l'eau La Charité
47°10'41.476"N- 3°0'51.123"E

de récupération rapide conviendra parfaitement. Une tresse de 13 centième évitera les casses à la touche et l'abrasion sur les cailloux. Utilisez des leurres de surface type stickbait ou (sub-surface) entre 7 et 10 cm ainsi que des jerks minnows. N'hésitez pas à utiliser des shads quand les poissons s'éduquent et ou mordent plus difficilement.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES CONDITIONS DE PÊCHE ET LA RÉGLEMENTATION



Fédération de pêche de la Nièvre
174 Faubourg du Grand Mouësse, 58000 Nevers
Tél. : 03 86 61 18 98 - fede.peche58@gmail.com
www.federationpeche.fr/58



INOUE GROUPE IMPRESSION - JT 2021

Pêche des carnassiers

La Nièvre en Bourgogne
Tous les Poissons,
Toutes les Pêches



Les brochets de l'Étang de vaux (120ha)

Du changement pour 2020

Depuis le 1^{er} janvier 2020 l'étang de Vaux est passé en « NO KILL » Brochet avec une réglementation spécifique. La pêche des carnassiers est autorisée uniquement aux leurres artificiels. Une réserve a été mise en place où la pêche des carnassiers est interdite, en revanche la pêche de la carpe et des autres poissons blancs reste autorisée.

Situé au cœur de la Nièvre, l'étang de Vaux est un véritable paradis pour les pêcheurs.

L'étang de Vaux est classé espace naturel sensible. Il est le plus grand d'un ensemble de 3 plans d'eau séparés par des digues. Ils ont été créés il y a plus de 200 ans pour alimenter le canal du Nivernais, entourés de forêts, à certains endroits. La végétation aquatique est importante, certaines portions sont très encombrées.



NO KILL



- Queue des Usages - Zone interdite à la pêche des carnassiers et à la pêche en bateau
- Étang des Usages - Zone de réserve totale
- Secteur Carpe de nuit
- Barrage
- Rampe de mise à l'eau
- Parking
- Camping
- Zone de pêche accessible PMR
- Aire de picnic

Palaiseau
47°10'46"N-3°36'31"E

Mise à l'eau Digue perchette
47°11'27"N- 3°36'51"E

Mise à l'eau intermédiaire
47°11'16"N-3°36'59"E

Navigation : uniquement au moteur électrique

Techniques interdites

- pêche au vif (posé, mort manié et tirette)
 - ver manié et tirette au ver
 - gaffe interdite
- La conservation d'un brochet en vivier ou en bourriche est interdite.

Lac de Pannecière (520ha)

Situé au cœur du Parc Naturel Régional du Morvan, Pannecière est le plus grand lac de Bourgogne. Ses mensurations sont généreuses (520ha). Le lac est plein à la fin du printemps et atteint son niveau le plus bas en automne (fin octobre). Il remonte à partir de la mi-novembre.

Depuis la réouverture du lac en 2014, on y trouve une belle densité de carnassiers (perche, sandre et brochet) avec la présence de très beaux sujets.

Les perches y sont représentées en bonne densité avec de très beaux spécimens dépassant les 40 cm. En été, privilégiez les leurres de surface type « stickbait », à l'automne les sandres y sont sensibles à la verticale. De très beaux spécimens y sont également capturés chaque année.

Plusieurs mises à l'eau sont accessibles lorsque le lac est à son niveau le plus haut, les plus praticables sont celles de Bonin et Chaumard. Attention en amont du lac celle située à proximité du camping des Soulines n'est plus praticable au début août.

Bonin 47°9'20"N-3°52'27"E **Chaumard** 47°8'38"N-3°54'24"E

Camping des Soulines
47°7'21"N-3°56'6"E

Navigation : moteur thermique autorisé jusqu'à 6 CV et 4t.

La taille légale minimale de capture du brochet est de 60 cm et celle du sandre est de 50 cm. Cette mesure s'applique à l'ensemble des eaux libres du département et sur tous les lots des AAPPMA de la Nièvre.

QUOTA CARNASSIERS (Brochet / sandre)
Limitation à 3 prises / jour / pêcheur dont 1 seul brochet
Pour une pêche responsable, limitons notre prélèvement



Les percidés du lac de Chaumeçon (135ha)



Situé dans un cadre naturel préservé, Chaumeçon est un lac bien équilibré où chaque espèce mérite d'être pêchée. La population de perches est dense mais sa pêche n'en est pas pour autant aisée. Le sandre est également

bien présent dans ce lac, on y trouve une belle population de sandre de taille moyenne. Ce lac est très prisé des pêcheurs en période hivernale sur des pêches verticales. Le brochet est moins représenté mais de gros spécimens sont capturés tous les ans.

Mise à l'eau Vaussegroix 47°17'12"N-03°55'03"E Mise à l'eau de la ribaudelle 47°17'35"N-03°54'38"E

Navigation : uniquement au moteur électrique

Lac des Settons (360 ha)

Lac d'une profondeur moyenne de 7 mètres. La perche est le poisson dominant. Lac le plus touristique du département, en été, il faudra compenser avec les autres activités nautiques et les nombreux baigneurs.

Mise à l'eau Settons barrage 47°11'38"N-4°3'37"E

Mise à l'eau Chevigny 47°10'20"N-4°3'25"E

Mise à l'eau baie de la Faye 47°11'18"N- 04°04'24"E

Navigation : aucune limitation de puissance mais au-dessus de 6 CV, il faudra vous acquitter d'une taxe de navigation auprès de la communauté de communes.



Attention le lac subit un marnage important, il est au plus bas à partir de la mi-octobre et la mise à l'eau peut être délicate pour les grosses embarcations.



Lac de St Agnan (150 ha)

Lac peu profond (6-7 mètres de moyenne), la population de sandres y est importante. La réussite dépend de votre recherche des différentes structures immergées. Très peu de marnage.

Mise à l'eau base nautique 47°19'44"N-04°05'39"E Mise à l'eau St Agnan 47°19'28"N - 4°5'54"E

Navigation : uniquement au moteur électrique.



Le black-bass sur la Vieille Loire à Decize



Afin de pérenniser le site, l'instauration du no-kill est obligatoire. Les techniques de pêche des carnassiers y sont interdites jusqu'au 1^{er} juillet. Depuis cette instauration du no-kill, nous pouvons constater que la population de black-bass est importante. Désormais, ce dernier est bien présent sur l'Aron et la Loire.

Mise à l'eau St Léger des Vignes (aval du barrage) 46°50'24.319"N-3°26'21.283"E

Mise à l'eau Decize (amont du barrage) 46°50'18.613"N-3°26'57.203"E

Mise à l'eau Decize 46°49'27.772"N-3°27'29.956"E



Un parcours spécifique « No-kill black-bass » a été instauré sur la Vieille Loire à Decize. L'AAPPMA de Decize a déversé de nombreux black-bass sur ce parcours afin de développer une pêche moderne et ludique avec ce poisson combatif et passionnant.

Le black-bass affectionne les postes encombrés comme les arbres immergés ou la végétation. La Vieille Loire contient tous les atouts pour le développement optimal de cette espèce.

Pendant les périodes de reproduction (fin avril à juillet), il est préconisé de ne pas les pêcher pour éviter tous facteurs de stress qui pourraient nuire à leur reproduction et à la protection des générations futures.